

Bulletin communal

N° 16

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 novembre 2002

Décisions

- ✓ Plan de gestion de la forêt communale
- ✓ Dossier Maurienne Viande
- ✓ Plan de débroussaillage
- ✓ Réfection de la voirie communale
- ✓ Dossier « Le Quai »
- ✓ Demande de subventions
- ✓ Maîtrise d'œuvre médiathèque
- ✓ Lutte contre le radon
- ✓ Voirie communale

Informations

- ✓ Conférence Bernard MONTAZ
- ✓ Cérémonie des vœux
- ✓ Projet aménagement à l'échaillon
- ✓ Réunion avec les jeunes
- ✓ Réunion gestion salle polyvalente
- ✓ Compte rendu du CCAS
- ✓ Fibre optique
- ✓ Manifestations
- ✓ Téléthon 2002

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN.

Représentés : Olivier POLAUD (Procuration J.J. BEROUD) Sabine BAROU MORRUGARES (Procuration Danielle BOCHET)

DECISIONS

Plan de gestion de la forêt communale

Après présentation par l'Office National des Forêts, le Conseil approuve l'aménagement de la forêt communale pour la période 2002-2016. Ce projet développe les objectifs et les programmes d'actions pour une gestion optimale de la forêt. Une visite sera organisée sur place au printemps.

Vote : unanimité

✓ Extension Maurienne Viande

Le Conseil approuve l'acquisition des parcelles n° C1725 et C1719 concernant l'extension du bâtiment Maurienne Viande. Le coût de cette acquisition était compris dans l'emprunt nécessaire au montant de l'investissement (Bulletin Communal n°14). L'opération Maurienne Viande reste donc inchangée quant à son équilibre financier.

Vote : unanimité

✓ Plan de débroussaillage

Après avoir présenté au Conseil Municipal le projet de débroussaillage 2003 élaboré avec l'Association Foncière Pastorale, Yves DURBET propose de définir un programme d'enjeux environnementaux, pastoraux et forestiers sur une période de 10 ans. La définition d'un tel programme pourra nous servir de base pour :

- demander une subvention au titre de débroussaillage au Conseil Général,

- établir une convention tripartite (commune, AFP et Conseil Général) sur l'entretien à long terme des zones débroussaillées.

A p r è s

discussion sur les enjeux et les zones à retenir, le Conseil Municipal accepte les propositions du Maire.

Vote : unanimité

✓ Réfection de la voirie communale

Yves DURBET informe le Conseil de la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Conseil Général pour les réfections de voirie en 2003. Il propose la remise en état des secteurs suivants :

- route zone artisanale (entre RD77 et route des Jardins)

- route de l'Echaillon

- zone pavée devant l'église.

Vote : unanimité

✓ Dossier « Le Quai »

Le Maire propose au Conseil de faire une demande de subvention complémentaire auprès du Syndicat départemental d'électricité pour les travaux d'enfouissement au lieu dit « Le Quai » à l'entrée du village.

Vote : unanimité

✓ Ecole St Joseph

Le Conseil accorde une subvention de 270 € (soit 45,00 € par élève de la commune fréquentant cet établissement)

Vote : 6 pour – 3 contre – 5 abstentions – 1 non participation au vote

✓ Fête de la musique et Fête des Mères

L'Association Communale des fêtes nous a adressé son bilan financier concernant ces deux manifestations. Le Conseil, au vu du succès de ces deux manifestations, lui octroie une subvention de 1.130 €.

Vote : 14 Pour – 1 non participation au vote -

PARIS-DAKAR

Bernard MONTAZ viendra à Hermillon pour une conférence de presse le 20 Décembre 2002 à la salle polyvalente.

CEREMONIE DES VŒUX

Elle aura lieu le :

**VENDREDI
03 JANVIER 2003**

à la salle polyvalente
à 19 Heures.

ETAT CIVIL

Décès

BAROU Sarah née
ANGEL

28/10/2002

MANIFESTATIONS

LIGUE CONTRE LE CANCER

La ligue organise le
DIMANCHE

8 DECEMBRE à 14 H 30
un thé dansant à la salle
polyvalente

CLUB DE DANSE

Le club de danse organise un après-midi dansant le DIMANCHE 15 DECEMBRE à partir de 16 H à la salle polyvalente avec la participation du groupe folklorique « les danseurs de l'Arc »

✓ **Maîtrise d'œuvre de la médiathèque**

Yves DURBET rappelle que la mission de maîtrise d'œuvre confiée à l'architecte de la Commune, Jean-Claude Poutissou n'était pas compatible avec sa mission d'architecte consultant. Il est donc nécessaire de choisir un nouvel architecte pour le suivi de ce dossier. Le Conseil après avoir délibéré décide de retenir le cabinet « Gilles CHARPIN ».

Vote : unanimité

✓ **Radon (gaz radioactif d'origine naturelle)**

La réglementation fait obligation depuis 1999 à tout propriétaire de

en œuvre des mesures de surveillance d'exposition au radon. Afin de nous mettre en accord avec cette réglementation, le Conseil décide de faire procéder à des tests de présence de radon à l'école et à la salle polyvalente.

Vote : unanimité

✓ **Déclassement et classement de la voirie communale**

Le Maire propose au Conseil Municipal de demander le déclassement de la voirie communale entre l'entrée de l'autoroute A43 et la limite de Pontamafrey afin de l'intégrer dans la voirie départementale.

Vote : unanimité

François ANDRE nous informe :

- D'une lettre de remerciements de François GIRAUD à l'occasion de son stage sur la commune au sein des services municipaux.
- Du vol du 2ème projecteur à l'église et de fleurs sur la stèle de Gilbert MARIE

Yves DURBET nous informe :

- Du projet de la DDE sur l'aménagement de la route de l'Echaillon
- Des décisions prises lors de la réunion avec les jeunes le 8/11/2002
- De la réunion du groupe de travail pour la réorganisation de la gestion de la salle polyvalente prévue le 25 novembre 2002 à 18 H.
- Du nombre important d'inscrits pour les coupes de bois (30 pour 14 lots)

Danielle BOCHET présente le compte rendu des décisions de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale du 5 novembre 2002.

André BOCHET nous informe de la prise en charge par la Communauté de Communes des travaux du réseau de la fibre optique. Il rappelle que les comptes rendus de cette structure sont disponibles en mairie.

DERNIERE MINUTE !

TELETHON



Les enfants des écoles feront une haie d'honneur pour accueillir un groupe de cyclotouristes (bassins chambérien, mauriennais et albertvillois) effectuant une randonnée dans le cadre du TELETHON.

Nous vous attendons nombreux devant la mairie le 6 DECEMBRE à 17 H 30 pour les accueillir et pour partager avec eux, en toute convivialité, le verre de l'amitié.

**VENTE DE TORCHES AU PRIX DE 3 € AU PROFIT DU
TELETHON**

